



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE
du 9 JUIN 2021
Visioconférence**

Compte tenu des contraintes sanitaires, l'assemblée Générale de Mines ParisTech Alumni a eu lieu cette année encore en visioconférence. Dans ces conditions, le vote des résolutions a été organisé préalablement par voie électronique (pas de vote en séance, ni de pouvoir). Cent vingt votants ont été dénombrés. Paul Duphil ouvre la séance à 18 heures.

Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui se trouve en Annexe 1.

Sur sollicitation du Président, Vincent Laflèche, Directeur de l'Ecole donne des nouvelles de l'Ecole (actualisation de la stratégie, projets dans le cadre du plan de relance et des contrats de plan Etat-Région, rôle renforcé au sein de PSL en matière de recherche grâce à Armines).

Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Jean-Marc Le Guernic, donne lecture de son rapport et présente le détail des comptes de l'Association pour 2020 : le rapport et les tableaux correspondants se trouvent en Annexe 2.

Il présente ensuite le budget 2021. Les tableaux se trouvent également en Annexe 2.

Rapports du Commissaire aux comptes

Le Trésorier donne lecture des rapports du Commissaire aux comptes qui certifie la régularité et la sincérité des comptes 2020 présentés par le Trésorier et l'absence de convention soumise à l'approbation des adhérents : les rapports se trouvent en Annexe 3 et 4.

Renouvellement du Conseil d'administration

Le Président donne la parole à la Déléguée Générale Brigitte Durand qui annonce les résultats du vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration. Les résultats se trouvent en annexe 5.

Vote des résolutions

Le Président rend compte du résultat du vote des résolutions (120 votants) :

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir eu communication du rapport du Président ainsi que des rapports du Trésorier et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2020, approuve ces rapports ainsi que les comptes de l'exercice 2020 et le bilan au 31 décembre 2020.

Elle donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et de son mandat au Commissaire aux Comptes.

112 voix pour; 1 voix contre et 7 abstentions : résolution adoptée à la majorité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance des résultats du scrutin auquel il a été procédé, conformément à l'article 5 des statuts, déclare élus ou réélus au Conseil d'Administration de l'Association pour un mandat de quatre ans :

Elisabeth AUBERT (P 2015 MSPE)

Antoine BATTISTELLI (P 1972 ICiv)

Anne BOUTRY (P 1971 ICiv)

Théophile CANTELOBRE (P 2017 ICiv)

Olivier DUBOURDIEU (P 2009 ICiv)

Philippe EMSALEM (P 1983 ICiv)

117 voix pour; 1 voix contre, 2 abstentions : résolution adoptée à la majorité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration nommé, à la suite de la démission de Thérèse MARTINET (P 1974 ICiv/P 1977 ICM), Hassan BOUHEMOU (P 1989 ICiv) comme administrateur pour la durée résiduelle de son mandat (2022).

109 voix pour; 2 voix contre, 9 abstentions : résolution adoptée à la majorité

Quatrième Résolution

Ayant pris connaissance du projet d'augmentation de la capacité de logements étudiants proposés aux élèves de Mines ParisTech que Mines ParisTech Alumni souhaite porter, en association avec la Fondation de Mines ParisTech, l'Assemblée générale ordinaire en acte formellement le lancement. Les modalités de montage de l'opération, lorsqu'elles seront définitivement connues, et le financement éventuel apporté par Mines ParisTech Alumni seront soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

112 voix pour; 1 voix contre, 7 abstentions : résolution adoptée à la majorité

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal, pour l'accomplissement de toutes les formalités de publicité.

112 voix pour; 1 voix contre, 7 abstentions : résolution adoptée à la majorité

.....

Questions diverses

Des échanges ont eu lieu en séance : le président a commenté le projet d'extension de la capacité de logement de la maison des Mines, présenté dans une note adressée pour le vote des résolutions. Selon le schéma retenu, il pourrait être envisagé de faire appel aux alumni, à un financement de la fondation voire de l'association. Paul Duphil a rappelé les enjeux de

préservation de la Maison des Mines actuelle, dans le contexte de la loi Elan. Il a répondu à une question sur les actions menées avec l'Ecole pour inciter les jeunes diplômés à cotiser.

La séance a été levée à 19h30.

Rapport de Paul Duphil, Président de l'Association Exercice 2020

Chers amis,

Cette année encore, le contexte sanitaire nous contraint à organiser notre Assemblée générale en visioconférence, ce qui permet à quelques camarades d'y assister à distance, mais empêche la réunion sympathique et amicale que nous sommes nombreux à apprécier. Nul doute quant au plaisir que nous aurons à nous retrouver « en vrai », moment que nous espérons tous proche. Il faudra alors réunir le meilleur des deux mondes, présence sur place pour celles et ceux qui le peuvent, et participation à distance avec une captation vidéo de qualité pour celles et ceux qui sont loin.

Comme vous le savez sans doute, après 4 années de présidence, j'arrive au terme de mon 2e mandat d'administrateur. Je cèderai donc la place de président à la prochaine réunion du Conseil d'administration prévue le lundi 21 juin. Comme le veut la tradition, ce sera le tour d'un membre du Corps des Mines d'assurer la présidence, tradition qui assure un lien de qualité entre nos alumni.

J'ai donc plaisir à vous présenter, comme il est d'usage, et pour la dernière fois, le bilan de nos actions en cette année 2020 marquée par la crise COVID, ce qui a eu de multiples conséquences pour notre Association et notre Ecole.

Pour rappel, notre Association exerce ses activités pour partie en propre, et pour partie à travers Intermines, association qui fédère les associations d'anciens élèves des Mines de Paris, Saint-Etienne et Nancy, pour délivrer des prestations communes aux trois écoles des Mines du concours commun. J'aborderai dans un premier temps ce qui a trait spécifiquement à notre Association, puis ce qui concerne Intermines.

Activité directe de l'Association

Faits marquants concernant l'évolution générale de l'Association

La crise COVID a, dès la mi-mars 2020, bouleversé notre mode de fonctionnement. Pendant une très grande partie de l'année, les locaux de notre association sont restés fermés pour nos alumni, avec même une activité partielle pendant le premier confinement, à l'instar des restrictions d'accès à l'Ecole.

Dans ce contexte, en 2020, notre association compte à peine 2000 adhérents cotisants actifs (dont 1720 Ingénieurs civils et du Corps), soit 163 de moins qu'en 2019, alors que, parallèlement, le nombre de ses membres continue à s'étoffer, avec plus de 14000 membres statutaires fin 2020 et, une représentativité des mastériens et des docteurs (respectivement 22,6% et 21,1%) qui, chaque année, progresse un peu plus relativement à celle des Ingénieurs civils ou du Corps. Alors que nos ressources ne reposent que sur votre contribution financière, les cotisations ont enregistré une baisse de 7% (-16,7K€ à 216,85K€), que votre générosité en matière de dons (20,6K€, en hausse de 7,6% et la plus élevée sur les dix dernières années) n'a que très partiellement atténuée.

Le constat d'un taux de cotisation chez les ingénieurs civils en recul de 2 points en deçà de 26% et, situation plus préoccupante, inférieur à 20% chez les promotions ayant moins de 15 ans d'ancienneté nous interpelle. Nous devons revisiter la raison d'être de notre association et nous interroger sur la manière de la faire résonner auprès des jeunes alumni.

Aussi, le Conseil d'administration, sur proposition de ses plus jeunes administrateurs, a décidé de lancer une réflexion collaborative pour tracer le futur de notre association et nous vous espérons nombreux à nous faire part de vos attentes et de vos idées.

Les événements et activités spécifiques de notre association

Tous les événements à caractère convivial qui nous permettent de rencontrer les élèves des différents cursus de formation pour leur faire valoir la force de notre réseau d'Alumni, ses valeurs, et les activités de notre association ont été annulés, à l'exception de l'accueil, le jour de la rentrée, des 127 nouveaux admis en première année du cycle ingénieur civil. Les mailings que nous avons pu envoyer, accompagnés de plaquettes, ne remplacent bien entendu pas une présentation en « physique » suivie d'échanges informels. 2020 a donc été une année particulièrement défavorable de ce point de vue, en dépit des efforts de divers bénévoles et élèves pour faire vivre et animer ce lien.

Cette année 2020 a en revanche témoigné combien la solidarité est fortement ancrée dans les valeurs de notre communauté de Mineurs. Celle-ci s'est en effet mobilisée, que ce soit pour aider les élèves ou pour financer du matériel médical dans le cadre d'une opération montée, au plan de la logistique, par quelques camarades, du groupe Intermines Chine notamment, et en partenariat avec la Fondation de la Croix Rouge.

En première année du cycle ingénieur, outre la reconduction du mentorat (103 nouveaux binômes), qui vise à initier les élèves au réseau et au monde professionnel, les alumni n'ont pas hésité à soumettre des sujets de programmation répondant aux requis de l'enseignement d'informatique. En seconde année, les nombreuses offres de stage reçues de nos alumni ont permis de résoudre les difficultés rencontrées par les élèves pour trouver leur stage ingénieur ou de césure, alors qu'avec la COVID l'étranger devenait une destination impossible. L'École nous en est très reconnaissante.

Enfin, en troisième année, 295 futurs diplômés, issus des différents cursus, ont participé au CV Book des diplômés 2020. Leurs profils LinkedIn, rassemblés sur une plate-forme digitale consultable à partir de ses ordinateur, smartphone ou tablette, ont été très largement diffusés, dès juin et à nouveau à la rentrée, aux alumni et à de nombreux recruteurs en France et à l'Étranger.

Après l'annulation du grand Gala des élèves, prévu au second trimestre dans un lieu prestigieux, la traditionnelle soirée de Sainte Barbe n'a pas pu davantage se tenir sous son format habituel. Mais, la visioconférence organisée en substitution a été suivie par plus de 260 camarades, y compris ceux en province ou à l'étranger qui ne peuvent habituellement se joindre à ce moment convivial. Jacques Aschenbroich (P75/CM78), PDG de Valeo et Président du Conseil d'Administration de l'École, Jean-Pierre Clamadieu (P78/CM81), Président du Conseil d'Administration d'Engie et Président du comité de campagne de la Fondation Mines ParisTech ont livré leur analyse et vision dans cet environnement de crise COVID et ont débattu du futur de l'École des Mines, avec la participation de son directeur Vincent Laflèche (CM84), et de Charlotte de Mailly Nesle (P19), Présidente du BDE (la troisième femme à occuper cette fonction).

Par ailleurs, quelques promotions n'ont pas voulu renoncer à se réunir et ont réussi à le faire en ligne (P67, par exemple).

Garder le lien avec tous nos alumni, en partageant avec eux les nouvelles de notre association et de l'École, à laquelle ils restent très attachés, en leur donnant également de la visibilité sur

les prochains événements, a été, dans ce contexte, notre motivation première pour le lancement à l'automne de notre Newsletter, MPTA Infos, pour laquelle je remercie et félicite tout particulièrement notre déléguée générale Brigitte Durand.

Les travaux de l'Association, en lien avec l'Ecole

Dans le prolongement des quelques initiatives déjà montées en partenariat avec la Direction de l'Enseignement, permettant aux élèves de bénéficier de l'expérience professionnelle des alumni, l'association souhaite explorer plus avant les possibilités de contribuer à la formation des élèves dans le cadre du nouveau cycle ingénieurs. Des alumni ont, par ailleurs, participé ponctuellement aux ateliers de co-design stratégique organisés par le Directeur de l'Ecole pour l'actualisation du nouveau plan stratégique de l'Ecole qui doit être présenté en Conseil d'administration le 6 juillet prochain. Enfin, nous nous sommes rapprochés de l'Ecole pour faire davantage connaître à nos alumni les travaux de recherche conduits dans les différents centres de l'Ecole et susciter d'éventuelles synergies, en leur ouvrant, lorsque l'occasion se présente, certains événements à caractère scientifique (soutenances de thèse...).

Une excellente nouvelle pour l'Ecole est tombée fin 2020, puisque celle-ci a obtenu un financement de 18,5M€, dans le cadre du plan de relance de l'Etat, pour une première étape du projet Grand Quartz destinée à améliorer notamment l'efficacité énergétique du site de Paris et la rénovation/extension du grand amphithéâtre.

La Fondation, grâce à la générosité d'un bon nombre de camarades, continue d'accompagner l'Ecole dans ses projets de transformation, y compris immobiliers, et sa troisième campagne de développement va être lancée en 2021, sous la présidence de Jean-Pierre Clamadieu (P78/CM81).

Enfin, notre Association et la Fondation travaillent sur un projet de nouvelle Maison des Mines et des Ponts, pour élargir l'offre de logements aux élèves de plus en plus nombreux, maintenant qu'avec l'achèvement des travaux de surélévation, toutes les possibilités d'extension du bâtiment de la rue Saint Jacques sont épuisées. Le schéma de l'opération reste encore à préciser, en termes d'éventuels partenariats notamment. Le cas échéant, le Conseil d'Administration envisage de contribuer au financement de la structure qui porterait l'acquisition en utilisant une partie des réserves de l'Association.

Par ailleurs, très investie dans la gestion de la Maison des Mines et des Ponts, MPTA a obtenu pour celle-ci le statut de résidence universitaire, un préalable à toute démarche pour traiter au mieux les conséquences de la loi Elan imposant le regroupement des sociétés HLM.

Les activités de l'Association à travers Intermines

Le dynamisme et la capacité d'adaptation voire d'innovation des permanents et bénévoles ne se sont pas démentis tout au long de cette année 2020. Ils ont su maintenir les activités, grâce à l'utilisation des technologies digitales, et je tiens à en remercier Anne Boutry, sa déléguée générale, et ses équipes, qui comptent de nombreux bénévoles de nos trois associations de Paris, St Etienne et Nancy. Il est bon de rappeler que la réunion de nos envies, de nos ambitions et de nos moyens au sien d'Intermines décuple les capacités de chacune de nos associations et nous permet un niveau d'activité élevé.

Je ne vous livrerai que les principaux faits marquants du rapport d'activité d'Intermines, dont vous pourrez consulter le détail sur son site.

- **L'annuaire :**

La crise COVID a réduit drastiquement les recettes publicitaires, de sorte que le Comité Directeur d'Intermines a pris la décision de supprimer l'annuaire en version papier de 2020 et, également, de réduire le nombre des revues des Ingénieurs. Pour 2021, a été retenue l'option d'une version digitale de l'annuaire.

- **La revue des Ingénieurs (4 numéros) :**

Après le lancement réussi du nouveau format en octobre 2019, la Revue a démontré qu'elle pouvait compter sur ses contributeurs pour la faire vivre, avec notamment des dossiers exigeants, des personnalités de 1er plan (Thierry Chiche, Florent Ménégaux, Frédéric Baverez) pour les Grands Entretiens, des illustrations concrètes de la valeur ajoutée du service Carrières. Deux dossiers, incontournables, ont été consacrés à l'épidémie de COVID 19 : le premier pour mettre en avant les contributions remarquables des Mineurs durant la première vague en France, tant dans leurs activités professionnelles que personnelles, le second étant davantage porté sur les retours d'expérience et les perspectives attachés à la crise sanitaire. Promouvoir la Revue pour à la fois élargir son lectorat (notamment auprès des jeunes promotions) et diversifier les contributeurs à la rédaction des articles reste le fil conducteur pour 2021. Je souhaite à nouveau remercier Didier Perrin (P85), son rédacteur en chef, et toute l'équipe de la Revue pour le travail remarquable qu'ils font à notre intention.

- **La Newsletter :**

La News des Mines a sorti ses 10 numéros annuels, qui ont accordé une place importante aux thèmes liés au réchauffement climatique et à l'égalité femme / homme. A la suite du départ de deux rédactrices fin 2020, l'appel à candidatures lancé début 2021 a permis de recruter trois nouveaux camarades ; ainsi, l'année devrait être assurée grâce à ces renforts.

- **Le Service Carrières :**

En cette année 2020, atypique, le marché de l'emploi des ingénieurs s'est ralenti sans subir le coup d'arrêt brutal redouté (presque 34000 offres d'emploi diffusées sur le jobboard, avec toutefois une moindre sélectivité). Adoptant une attitude d'anticipation, les Mineurs ont été davantage utilisateurs de services liés à la recherche d'emploi, une des missions historiques de Carrières en période de conjoncture basse. Outre les entretiens Carrières (131 vs 124 en 2019), ils ont participé nombreux aux conférences et ateliers (125 en 2020 vs 88 en 2019 avec 1580 participations vs 846 en 2019) et aux webinars, formule qui a concerné la quasi-totalité des événements après le 17 mars (88 suivis par 1348 mineurs vs 25 suivis par 165 mineurs en 2019) ; il faut noter que la non-gratuité des webinars n'a pas été un frein à leur fréquentation (sachant que Carrières a instauré en juin un tarif « Solidarité chômage »). Le basculement en digital a permis de toucher des Mineurs en région ou à l'international et de développer au-delà de la seule région parisienne la notoriété de l'UFF, qui a fêté ses 15 ans d'existence, (16 entrées vs 8 en 2019), occasion pour remercier Jean-Michel Chopin (P80) dont l'engagement reste vif depuis la création de l'UFF.

Carrières propose désormais à toutes les tranches d'âge de Mineurs une offre d'accompagnements collectifs, le programme du groupe Tremplin, dédié exclusivement aux +40 ans, ayant été complété par d'autres programmes destinés aux jeunes Alumni qui veulent changer d'orientation (Primaveras) ou 100% en ligne (Switchcollective).

Les forums emplois, réalisés pour la première fois en format numérique, ont favorisé une plus grande diversité des Mineurs animateurs mais l'outil très contraignant utilisé par Paris (Seekube) a limité le nombre d'entretiens pour les élèves (seulement 34).

A la suite de l'annulation en 2020 des 4 cycles de formation, faute de participants en nombre suffisant, l'activité Formation a été reprise par MINES ParisTech | PSL Executive Education.

Les partenariats avec quelques autres associations d'Alumni (Telecom ParisTech Alumni, et IMT Mines Ales Alumni, et IMT Lille Douai en 2019) sont restés peu productifs, faute de communication régulière auprès de leurs alumni, mais ont conforté les finances d'Intermines.

Alain Boudiak (P72) a été nommé délégué Carrières fin 2020

- **Les Clubs, groupes régionaux et internationaux :**

Un nouveau type de groupe a été créé sur le site pour distinguer les clubs pluri-écoles, souvent organisés en associations indépendantes, dont le responsable n'est pas obligatoirement un mineur, mais auxquels des mineurs participent activement.

Depuis octobre 2020, un cycle de conférences intitulé « L'innovation dans tous ses états », organisé sous forme de matinées, a été lancé par le nouveau club Innovation animé par le directeur de Mines ParisTech PSL Executive Education, Laurent Amice. Bravo à cette initiative qui vient de tenir la 9^e matinale.

Les clubs professionnels ont rapidement recouru à la visioconférence pour poursuivre leur activité. Si la fermeture prolongée des lieux de culture a contrecarré toutes les tentatives de programmation de sorties du club Culture, en revanche le Club Œnologie a rassemblé de nombreux alumni autour de « visio-dégustations » basées sur un exposé thématique suivi de dégustations « chacun chez soi ».

Le groupe de réflexion sur « la politique événementielle » a abouti à la rédaction d'une « Politique d'organisation et de communication des événements » validée par le Comité

Directeur d'Intermines du 11 juin 2020 et disponible sur le site Intermines. Ce Comité Directeur a également validé la charte actualisée des groupes géographiques (régionaux et internationaux), dont la mise en pratique devait être discutée lors de la réunion annuelle des groupes géographiques prévue en Allemagne au printemps 2020 mais annulée. Neuf groupes l'ont néanmoins déjà signée. Un délégué Communication a été nommé, Thierry Doucerain, qui a organisé de main de maître le dernier « cocktail » Intermines le 20 mai 2021, je lui en suis très reconnaissant.

Malgré un fonctionnement perturbé par la crise sanitaire, les groupes géographiques ont organisé 70 événements en 2020 dont plus de 20 en ligne, qui, eux aussi, ont suscité l'intérêt de nouveaux membres.

Un nouveau groupe international, Nordics, a été créé en 2020 et le groupe Asie a été réactivé.

La réunion des clubs et groupes programmée à l'automne 2020 a été reportée à tout début 2021

- **Le cocktail Intermines :**

Prévu avec la participation de Philippe Ducom, (X84, P87), président d'ExxonMobil Europe, dans un premier temps décalé à l'automne, il a été finalement annulé.

- **Dynameans**

Cette filiale commerciale, société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.250€, dont la décision de création a été actée au comité Directeur du 11 juin 2020, s'est rapidement structurée pour démarrer opérationnellement. Elle commence à démontrer la pertinence de son offre, sachant fédérer de nombreux alumni. Elle a remporté un premier appel d'offre émis par la Métropole d'Amiens dans le cadre du programme « Territoires d'Industrie ». Je salue notre camarade Rodolphe Reverchon (P78), par ailleurs trésorier d'Intermines, pour cette initiative qui vise à pallier la baisse des revenus publicitaires d'Intermines.

Le Comité Directeur d'Intermines s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2020 sous la présidence de Serge Vigier, Président de Mines Saint Etienne Alumni. Les comptes de 2020 et le projet révisé de budget pour 2021 ont été soumis le 31 mai 2021 à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, sur fond de tension budgétaire en raison de la baisse des

revenus publicitaires. Ceci explique les décisions d'économie concernant l'annuaire et le nombre plus limité de numéros de la Revue des Ingénieurs.

Les activités de l'Association avec d'autres associations

Les activités d'animation avec PSL Alumni (PSLA) ont été en stand-by en 2020, le préalable étant de traiter les sujets de fonds qui ont émergé à la suite de l'adoption des nouveaux statuts de PSL (résolution des dissidences avec PSL sur le périmètre des associations incluses, pour rédiger les statuts, le règlement intérieur et une convention avec PSL intégrant un volet financier). Une administratrice de MPTA a été élue au Sénat académique de PSL pour y représenter les alumni et j'ai été, moi-même, nommé au Conseil d'administration de la Fondation de PSL en tant que représentant des alumni.

Conjointement avec les deux autres associations, Nancy et Saint Etienne, MPTA a maintenu son adhésion à l'IESF, tout en demandant formellement la mise à plat des modalités de cotisation pour davantage d'équité entre écoles adhérentes.

MPTA a apporté son soutien à l'association Alumni for the Planet, initiative transverse et inter-établissements sur les enjeux climatiques et de l'environnement, qui est en phase avec le positionnement de l'Ecole sur la transition énergétique et les attentes des jeunes générations. Il ne s'agit que d'en être le relais, l'engagement des alumni restant personnel, dans leur vie personnelle ou professionnelle. Le cocktail Intermines du 20 mai dernier a permis de présenter cette initiative à tous nos camarades.

En conclusion, cette année 2020, si singulière, n'en a pas moins été riche, en redonnant tout leur sens à nos valeurs de solidarité et d'amitié. Je remercie non seulement tous les bénévoles (les membres du Conseil notamment) et nos deux assistantes, qui œuvrent, avec engagement, à l'animation de notre association mais aussi tous ceux qui, en cotisant et/ou en se mobilisant pour les élèves, témoignent leur attachement à l'Ecole et la communauté de ses alumni et nous permettent de mener nos actions.

Alors que je vais quitter la présidence de MPTA, je souhaite remercier tout particulièrement Brigitte Durand, qui est le véritable pilier de notre Association. J'ai été très heureux de travailler avec Brigitte, discrète et efficace, toujours souriante, avisée et professionnelle, motivée par un sens du service remarquable. Nous avons formé je crois un couple efficace au service de l'Association ! Celle ou celui qui me succédera pourra compter sur toi, et t'apporter aussi le soutien dont tu as besoin parfois, dans la complémentarité indispensable entre déléguée générale et présidence.

Je souhaite aussi saluer Anne Boutry, déléguée générale d'Intermines. Alors que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes reste un enjeu véritable, comme nous l'a montré l'excellent numéro de mars de la News des Mines, il faut reconnaître que sans elles, notre Association ne serait pas grand-chose !

Je ne vais pas vraiment vous quitter avec cette Assemblée générale. Si le futur président, ou la future présidente, le souhaite, je suis disposé à assurer la présidence d'Intermines jusqu'à la fin de l'année, et à représenter MPTA auprès de PSL et de PSL Alumni. Je compte rester aussi impliqué pour le projet de nouvelle MdMP, et en soutien de la Fondation et de la campagne de levée de fonds.

Pour finir, j'adresse mes remerciements à Vincent Laflèche, directeur général de l'Ecole, à Jacques Aschenbroich, président du Conseil d'administration de l'Ecole, à Benoit Legait, président de la Fondation des Mines, et à Luc Rousseau, vice-président du Conseil général de l'Economie et représentant de la tutelle de l'Ecole. Ces dernières années ont vu l'engagement

de nombreux projets d'importance qui sont la marque d'une Ecole qui avance. Dans le désordre, je cite le nouveau centre des matériaux de Satory, financé par le Conseil départemental des Yvelines à hauteur de 90 M€, le lancement du projet Grand Quartz financé par l'Etat pour 18 M€, la refonte du cycle Ingénieur civil, les évolutions de statut et de fonctionnement d'Armines, les projets d'enseignement à Sophia... L'Ecole doit néanmoins aller plus loin : il faut résoudre les enjeux liés à une taille qui reste modeste, et surtout tracer une voie d'excellence et ambitieuse au sein de l'Université Paris Sciences et Lettres. PSL est en effet une occasion historique de transformation de l'Ecole pour répondre toujours mieux aux besoins des entreprises, de la France, et offrir un bel avenir, projets et perspectives, aux futurs diplômés des Mines de Paris.

Le futur de l'Ecole passe aussi par l'Association, son dynamisme, sa représentativité, sa capacité à mobiliser notre communauté. Nous comptons sur vous pour nous aider à relever ce challenge et poursuivre le chemin.

Paul Duphil (P 83)

Synthèse 2020

2020 a été une année profitable. En dépit d'une crise sanitaire qui pouvait laisser craindre une fin d'année difficile, le résultat reste très nettement positif à 69 K€. La baisse des coûts, d'environ 34 K€, a plus que compensé une baisse des recettes d'environ 17 K€.

Les cotisations à l'association ont baissé d'environ 7% mais les dons ont augmenté (+8%). Etant précisé que dans les produits, on trouve un montant de 16 K€ (produits sur exercices antérieurs) qui est la somme de plusieurs écritures d'annulation de charges à payer devenues obsolètes ainsi qu'une reprise de provision pour taxe sur salaires qui avait été inscrite à tort. Les versements au titre du chômage partiel (1.6 K€) sont inscrits également en « Produits exceptionnels ».

S'agissant des charges, on enregistre une baisse importante de la subvention d'équilibre versée à Intermines (-14 K€ et -21 %). Avec la baisse de la dépense « Revues » la baisse du coût Intermines est de 15.8 K€. Cette baisse représente près de la moitié de la baisse totale des coûts. A cette baisse importante s'ajoutent :

- La baisse des dépenses de réceptions/invitations (suppression de Sainte Barbe, de cocktails d'AG etc.) pour 4.2 K€.
- La baisse des subventions versées aux élèves pour 3.8 K€.

Enfin, il n'y a pas de modification des provisions pour départ en congés et pour départ en retraite. Il n'y a pas de provisions sur le matériel ; les soldes d'amortissement ont fait l'objet d'écritures en 2019 et il n'y a pas eu d'investissement en 2020. Ce qui représente une variation négative sur ce poste de 9.3 K€ en 2020 vs 2019.

Compte tenu de l'écriture de 16 K€ susvisée, on calcule aisément sur 2020 un cash-flow de 53 K€. Sur 2 ans, nos réserves se sont améliorées de plus de 100 K€.

Synthèse 2021

Le budget a été construit en supposant qu'il n'y aura plus de restrictions sanitaires à la rentrée ou, qu'elles seront mineures. Ce qui permet d'envisager l'organisation d'évènements plus festifs que des « apéros virtuels ». Pour cette raison, le poste « Réception » a été doté à un niveau voisin des années avant Coronavirus et il en est de même du poste « Subventions élèves ».

Le matériel informatique de l'association devra être renouvelé. Il faut prévoir, sur un an ou deux, le renouvellement de 3 postes complets. Notre système d'information doit également être revu ; le télétravail est difficile, voire impossible sur certaines rubriques, pour nos agents. Il convient de disposer des outils nécessaires (espace de stockage illimité avec sécurisation des données, partage d'information, support français par mail et téléphone sur plage horaire 5/7 et 8/18H, gestion de messagerie, boîte aux lettres Exchange et sauvegarde de messagerie, antivirus de postes, outil de prise en main à distance etc.). Ces dépenses ont été budgétées.

Une augmentation des charges de personnel est prévue à 2.5 %.

Le poste « cotisations aux organismes professionnels » a été conservé au montant 2020.

Les coûts Intermines ont été budgétés à leur dernière prévision connue.

Le résultat prévisionnel est positif à 20 K€.

<i>Valeurs en euros</i>	2021	2020	2019
PRODUITS	Prévision	Réalisé	Réalisé
Cotisations	225 000	216 130	233 395
Abonnements revue	32 000	31 225	33 000
Dons et legs cotisants	17 000	20 635	19 169
Produits divers (loyers, LinkedIn etc.)	20 372	20 372	22 315
Produits exceptionnels ou sur exercices antérieurs	300	17 795	2 953
Produits financiers et plus-value	600	626	869
TOTAL PRODUITS	295 272	306 783	311 701
TOTAL CHARGES	274 761	237 660	271 625
RESULTAT	20 511	69 123	40 076
<i>Valeurs en euros</i>	2021	2020	2019
CHARGES	Prévision	Réalisé	Réalisé
Intermines (subvention et revues)	86 913	70 077	85 841
<i>subvention</i>	<i>63 913</i>	<i>49 767</i>	<i>63 354</i>
<i>revues</i>	<i>23 000</i>	<i>20 310</i>	<i>22 487</i>
Loyer + charges locatives	44 360	43 704	44 649
Télécoms, internet, logiciels, poste et routage	14 576	9 576	8 717
Cotisations organismes professionnels	15 000	14 680	10 825
Subventions Elèves	7 000	2 765	6 532
Banques	2 539	2 539	2 669
Services extérieurs	15 368	15 368	15 515
Réceptions-Manifestations- Invitations	7 000	44	4 266
Fournitures bureau, abonnements	2 800	2 641	3 120
Frais divers	350	300	328
Charges de personnel :	77 443	75 554	79 395
Taxes et impôts	412	412	153
Charges exceptionnelles			270
Dotations aux :			
Amortissements matériel bureau et informatique	1 000	0	2 512
Provisions pour charges de personnel	0	0	6 833
Provisions risques			
TOTAL CHARGES	274 761	237 660	271 625

Annexe 3 : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux adhérents,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mines Paris Tech Alumni relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les immobilisations corporelles et les subventions d'investissements.

Vérfications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 20 mai 2021



Benjamin de Courcel

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Annexe 4 : Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions réglementaires

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.



Paris, le 20 mai 2021

Benjamin de Courcel

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Annexe 5 : Renouvellement du Conseil d'Administration
Résultats du scrutin

Candidats	Total des voix	Classement
Anne BOUTRY (P 1971 ICiv)	409	1
Elisabeth AUBERT (P 2015 MSPE)	343	2
Théophile CANTELOBRE (P 2017 ICiv)	295	3
Philippe EMSALEM (P 1983 ICiv)	280	4
Antoine BATTISTELLI (P 1972 ICiv)	275	5
Oliver DUBOURDIEU (P 2009 ICiv)	257	6